

Société française d'Héraldique et de Sigillographie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale**

Band (Jahr): **68 (1954)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Société Française d'Héraldique et de Sigillographie

Baron J. MEURGEY DE TUPIGNY, président, 113, rue de Courcelles, Paris 17^e.



La Société s'est réunie le 25 octobre 1954. Quelques nouveaux membres ont été élus. Le président a donné lecture d'une importante correspondance; il a signalé deux articles du baron Borel du Bez, *Les armoiries et la particule de Stendhal, Henri Beyle était-il gentilhomme?* et *La Couronne comtale timbre-t-elle arbitrairement depuis le XVII^e siècle les armes des familles de la bourgeoisie française?* (*Vie Judiciaire*, 4 et 11 oct.), un livre du baron Hervé Pinoteau, *Héraldique Capétienne*. — La Société a décidé de reprendre la publication d'un bulletin autonome tout en demeurant solidaire du groupement des sociétés héraldiques organisé par la Société suisse d'héraldique.

Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor Geslacht- en Wapenkunde (Nederlandsch Leeuw)

Président : Jonkheer Dr. D. P. M. GRASWINCKEL. Bleijenburg 5, La Haye.



Les communications de cette société ne nous sont pas parvenues.

Office Généalogique et Héraldique de Belgique

Président : Chevalier A. DE SELLIERS DE MORANVILLE, 50, avenue Général de Gaulle, Bruxelles.



Les Archives de familles en Hainaut.

Les Archives du Hainaut, qui avaient tant souffert des bombardements de 1940 et avaient été solennellement réinstallées en mai dernier dans leurs bâtiments restaurés (ancien couvent des Visitandines à Mons), ont fourni à leur conservateur, M. Louant, l'occasion d'accueillir le 18 septembre les nombreux fervents du Passé que le comte de Lannoy, président, et les membres du Comité de l'Association de la Noblesse pour le Hainaut y avaient invités.

Etait notamment à l'ordre du jour le problème de la conservation, du classement et de la publicité des archives de familles.

Deux communications furent livrées à l'attention de l'assemblée : M^{lle} E. Lejour, conservateur-adjointe aux Archives Générales du Royaume, l'entretint sur « Les archives de familles et l'histoire », considérées comme une source encore inexplorée pour notre connaissance de tous les aspects de la vie privée et publique de nos ascendants. M. Pietresson de Saint-Aubin, archiviste départemental du Nord, professeur à l'Université de Lille, parla ensuite de la « Conservation légale des archives privées en France ». Il fit l'exposé du décret-loi du 17 juin 1938 selon lequel les documents d'archives privées peuvent être « classés », c'est-à-dire, assimilés aux monuments historiques.

M. Louant tira les conclusions de ces deux exposés et suggéra la création d'un « Comité d'amis des archives du Hainaut ». L'idée en avait été précédemment lancée par le marquis de la Boessière-Thiennes et fut reprise par le comte de Lannoy.

A l'issue de la réunion, les participants purent visiter l'exposition des archivistes-paléographes Scufflaire et Desmed-Thielemans, tenue dans le cloître attenant aux Archives de Mons; ils furent ensuite reçus par la marquise de la Boessière-Thiennes, au château de Lombise, autrefois aux comtes de Thiennes.